



Avant-propos



En 2016, nous sommes fiers de célébrer 125 ans depuis que les parlementaires roumains ont adhéré à l'UIP. Notre expérience de longue date dans le tout premier forum parlementaire international est riche et aussi de grande portée. Depuis 1891, de nombreuses personnalités politiques roumaines ont laissé leur marque sur l'activité de l'UIP dans des domaines tels que le règlement pacifique des différends internationaux, la réduction des armements, le développement du droit international et de la justice pénale internationale.

Au fil des années, à travers des contextes historiques et politiques radicalement différents, le Groupe roumain de l'UIP a constamment contribué à l'évolution de l'Union vers son profile actuel: l'organisation mondiale des parlements et le point focal de la coopération parlementaire pour la paix, la démocratie, le développement durable, pour un monde fondé sur le respect des droits de l'homme et l'égalité pour tous.

En tant que membres de l'UIP depuis ses premiers débuts, nous appuyons fermement ce que nous croyons être les atouts majeurs de l'Union aujourd'hui: sa vocation universelle, une expertise exceptionnelle dans le renforcement de la démocratie parlementaire et la promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans la vie politique, son rôle de catalyseur de l'action parlementaire pour la mise en oeuvre des nouveaux Objectifs de Développement Durable, son mécanisme unique conçu pour protéger les droits de l'homme des parlementaires, ainsi que son partenariat spécial avec les Nations Unies, qui a un potentiel significatif en mesure d'assurer la participation accrue des parlementaires aux processus internationaux et à la mise en œuvre, dans chaque pays, des décisions prises au niveau mondial.

À l'occasion de cet anniversaire, au nom de tous les parlementaires roumains, députés et sénateurs, qui constituent le Groupe roumain de l'Union interparlementaire, j'ai l'honneur de réaffirmer notre engagement à consolider la mission de l'Union interparlementaire comme acteur international de premier plan et force motrice de la démocratie parlementaire à travers le monde. En ces temps difficiles, les idéaux et les valeurs de l'UIP et les objectifs qu'elle poursuit sont plus pertinents que jamais.

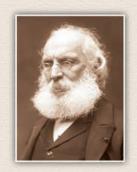
loan Stan, <mark>député</mark> Président du Groupe roumain de l'UIP

L'UIP en bref



William Randal Cremer (1828 - 1908)

Fondée en 1889 à Paris, à l'initiative de deux parlementaires promoteurs de la paix, Sir William Randal Cremer (Royaume-Uni) et Frédéric Passy (France), l'Union interparlementaire a été le premier forum permanent de négociations politiques multilatérales, dont l'objectif était de promouvoir l'arbitrage des conflits et la paix mondiale, par le biais du soutien parlementaire.



Frédéric Passy (1822 - 1912)

L'Union a eu un apport significatif au développement et à la codification du droit international, surtout dans le domaine de l'arbitrage. Elle a joué un rôle important dans la création en 1899 de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, ainsi que dans la mise en place, en 1920, de la Société des Nations, le prédécesseur des Nations Unies. Le Prix Nobel de la paix fut décerné onze fois à des personnalités éminentes de l'UIP, y compris à ses co-fondateurs, pendant les

quarante premières années d'existence de l'Union. Au fil du temps, sa mission a évolué vers la promotion de la démocratie et des relations interparlementaires.



Pour la démocratie. Pour tous.

Aujourd'hui, l'UIP est l'organisation mondiale des parlements. L'Union représente le foyer de la concertation parlementaire à l'échelle planétaire; elle œuvre pour la paix et la coopération entre les peuples et pour l'affermissement de la démocratie représentative. À ces fins, l'UIP:

- ☐ favorise les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous les pays;
- examine les questions d'intérêt international et se prononce à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et des parlementaires;
- contribue à la défense et à la promotion des droits de l'homme facteur essentiel de la démocratie parlementaire et du développement ;
- contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions représentatives, ainsi qu'au renforcement et au développement de leurs moyens d'action.

En janvier 2016, l'UIP compte 167 parlements membres et 10 assemblées parlementaires régionales, en tant que membres associés.

L'Assemblée de l'UIP (précédemment Conférence interparlementaire) est le principal organe statutaire, qui exprime les positions de l'Union sur les questions politiques. Quatre commissions permanentes plénières assistent l'Assemblée dans ses travaux: la Commission permanente de la paix et la sécurité internationale; la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce; la Commission permanente de la démocratie et les droits de l'homme; la Commission permanente des Affaires des Nations Unies.



Le **Président** de l'UIP est le dirigeant politique de l'Organisation. Élu par les membres de l'UIP, par l'entremise du Conseil directeur, pour un mandat de trois ans, le Président est aussi Président de droit du Conseil directeur et du Comité exécutif de l'UIP. L'actuel Président de l'UIP est Saber Hossain Chowdhury, membre du Parlement de Bangladesh, avec une vaste expérience parlementaire et gouvernementale et une activité prodigieuse dans le domaine des relations interparlementaires.

Le Conseil directeur est l'organe directeur plénier de l'Union interparlementaire. Un certain nombre de comités et groupes de travail lui sont subordonnés : Comité des droits de l'homme des parlementaires; Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient; Groupe de facilitateurs concernant Chypre; Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire; Groupe consultatif sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant; Comité de coordination des femmes parlementaires; Groupe du partenariat entre hommes et femmes, et le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP.

Le **Comité exécutif** supervise l'administration de l'UIP et assiste le Conseil directeur à l'égard des questions liées à l'affiliation et la réaffiliation à l'Union, fixe la date, le lieu, ainsi que l'ordre du jour provisoire des sessions du Conseil, propose au Conseil le programme et le budget annuels de l'Union et contrôle la gestion du Secrétariat et les activités de celui-ci en exécution des décisions prises soit par l'Assemblée, soit par le Conseil.

La **Réunion des femmes parlementaires** favorise les contacts et la concertation entre femmes parlementaires sur toutes les questions d'intérêt commun, promeut la parité et le partenariat entre hommes et femmes, encourage la participation des femmes et leur représentation équitable au sein de l'UIP.

Six **groupes géopolitiques** sont actuellement actifs à l'UIP: Afrique, Groupe arabe, Asie-Pacifique, Eurasie, Amérique latine et Caraïbes, et Douze Plus.



Le **Secrétaire général** dirige le Secrétariat et le personnel de l'UIP, gère le budget de l'Organisation et est chargé aussi de mettre en œuvre les décisions du Conseil directeur et de l'Assemblée. L'actuel Secrétaire général est Martin Chungong (Cameroun), qui a consacré sa vie professionnelle à la promotion de la démocratie parlementaire dans le monde entier.

L'Association des secrétaires généraux des parlements, créée en 1939, est un organisme consultatif de l'Union interparlementaire qui examine les lois, la procédure, la pratique et les méthodes de travail des divers Parlements et propose des mesures pour leur amélioration.





L'UIP soutient les efforts de et travaille en étroite **collaboration avec les Nations Unies**. L'Union participe aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU avec le statut d'observateur permanent, et jouit du droit de distribuer ses documents officiels à l'Assemblée générale. Des résolutions sur *la coopération*

entre l'ONU, l'UIP et les parlements nationaux sont débattues et adoptées tous les deux ans, lors des sessions de l'Assemblée générale de l'ONU.

Les Conférences des Présidents de parlement, organisées par l'UIP avec le soutien des Nations Unies en 2000, 2005, 2010 et 2015, ont confirmé l'engagement des parlements, représentés à leur plus haut niveau, à coopérer étroitement avec les Nations Unies pour relever les défis auxquels se confronte la communauté internationale.

À l'occasion des *Auditions parlementaires annuelles aux Nations Unies*, les parlementaires ont des débats interactifs avec des officiels des Nations Unies, des représentants de la communauté diplomatique de l'ONU, des chercheurs et des universitaires de renom, sur des questions d'actualité de l'agenda international.

Outre la contribution politique que l'UIP apporte aux Nations Unies, les deux organisations travaillent ensemble au moyen d'activités conjointes impliquant un nombre croissant d'institutions spécialisées et programmes des Nations Unies, tout en mettant l'accent sur la démocratie, les droits de l'homme, les questions de genre, la protection de l'enfance, le VIH/sida, le commerce international et le développement durable.

Le siège de l'UIP est à Genève; l'Union a un Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies à New York.



La Roumanie à l'UIP



Sénateur V.A. Urechia (1834-1901)

Le Parlement de la Roumanie a rejoint l'UIP en 1891, à l'occasion de la **troisième Conférence interparlementaire** de Rome. La délégation roumaine comprenait vingt-six députés et sénateurs et était menée par le sénateur Vasile Alexandrescu Urechia, un éminent politicien, historien et écrivain, membre fondateur de l'Académie roumaine, avec une impressionnante expérience parlementaire de trente-quatre ans (1876-1901) à l'Assemblée des Députés et au Sénat.



Travaux de la troisième Conférence interparlementaire (Rome, 1891)

Lors de la suivante Conférence interparlementaire (Berne, 1892), le sénateur V.A. Urechia, chef de la Section parlementaire roumaine de la Conférence interparlementaire, est devenu membre du *Bureau interparlementaire pour l'arbitrage international* constitué à cette occasion, en tant que représentant des parlements de la Roumanie, la Grèce et la Serbie.

Au cours des cinq décennies suivantes, les parlementaires roumains ont eu une contribution remarquable à la promotion des objectifs de l'UIP. Une personnalité marquante dans l'entre-deux-guerres a été Vepasian V. Pella, membre de l'Assemblée des Députés, vice-président du Groupe interparlementaire roumain, membre du Conseil interparlementaire, éminent juriste, professeur, homme politique et diplomate, l'un des fondateurs du droit pénal international et un défenseur ardent de la justice pénale internationale. Comme il notait lui-même en 1939, l'UIP lui avait offert le cadre le plus favorable pour développer ses propres concepts sur «les nouvelles missions pacificatrices» du droit pénal international.



(1897-1952)

"Devant les réalités de l'heure présente et devant l'avenir incertain [...], c'est dans l'intérêt de tous, États faibles et États forts, de s'associer pour assurer une prévention et une répression efficaces de la guerre d'agression par une force commune toujours supérieure à celle dont disposeraient certains de ces États. C'est seulement alors que la justice étendra ses ailes protectrices sur les peuples faibles, tandis que la force se dressera menaçante contre ceux qui voudraient avoir recours à la violence pour troubler l'ordre international.

Ce jour-là, nul ne pourra méconnaître la forte contribution de l'Union interparlementaire à l'avènement d'une ère vraiment nouvelle de pensée et d'action dans le domaine de l'organisation de la paix!"

Vespasian V. Pella - «L'Union interparlementaire et le droit pénal international», article publié à l'occasion du 50ème anniversaire de l'UIP (1939)

En 1931, le Parlement de la Roumanie a accueilli à Bucarest la **27**ème **Conférence interparlementaire**. Le Groupe national était présidé par Dimitrie Pompeiu, Président de l'Assemblée des Députés et un

éminent mathématicien, tandis que le Président du Sénat était Mihail Sadoveanu, homme politique bien connu et l'un des écrivains roumains les plus prolifiques. Le professeur Nicolae lorga, le plus grand historien de la Roumanie, Président du Conseil des ministres à l'époque, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement.

Nicolae lorga - «Les origines du Parlement», article publié dans le magazine de la culture "Cele trei Crişuri", no. 9-10 (Septembre / Octobre 1931) dédié à la Conférence interparlementaire de Bucarest



« Le contact direct et continuel avec la nation n'est hélas ! qu'une utopie; ce n'est que grâce aux intermédiaires désignés par le suffrage des masses que le contact nécessaire entre les détenteurs du pouvoir administratif et ceux dont ils doivent diriger l'action, peut être entretenu. Ces représentants de la nation politique peuvent appartenir à des partis différents ou représenter des classes qui sont dans une phase d'antagonisme violent, mais l'être humain est ainsi fait qu'il suffit d'être ensemble, pour que, dans certains domaines, et à certains moments, la solidarité s'impose ».

Nicolae lorga - Discours inaugural à la 27ème Conférence interparlementaire (Bucarest, 1931)



Travaux de la 27^{ème} Conférence interparlementaire au Palais de l'Assemblée des Députés (Bucarest, 1931)

Henri La Fontaine, membre du Sénat belge, Président du Conseil interparlementaire et lauréat du Prix Nobel de la paix en 1913, devant la Conférence interparlementaire de Bucarest en 1931



La Conférence a eu des débats sur la préparation de la Conférence générale du désarmement de 1932, la protection des mères et des enfants, des questions liées à l'agriculture et l'Union fédérale européenne.

Les suivantes réunions de l'UIP qui ont eu lieu en Roumanie ont été la session de printemps des Commissions d'étude et du Conseil interparlementaire, en 1974, et le Colloque interparlementaire "Un nouveau système de relations économiques internationales", en 1975. Aussi, en 1974 le Groupe roumain de l'UIP a eu l'initiative de faire publier son propre Bulletin.

près la chute du régime totalitaire, le Groupe roumain de l'UIP, représentant un corps législatif démocratiquement élu, a repris son activité au sein de l'Union à l'occasion de la 84ème Conférence interparlementaire (Punta del Este, 1990). Dès lors, les parlementaires roumains ont participé activement à la plupart des sessions et réunions spécialisées de l'UIP, avec une contribution substantielle aux débats et à l'élaboration des résolutions portant sur un large éventail de sujets dans les domaines de la paix et la sécurité internationale, des droits de l'homme et de l'égalité entre hommes et femmes, du développement durable, de l'éducation et de la culture.



En 1995, le Parlement de la Roumanie a accueilli la **94ème** Conférence interparlementaire, la Roumanie étant le seul pays de l'Europe centrale et orientale à avoir organisé une session de l'UIP après 1989. Les travaux de la Conférence de Bucarest, auxquels ont participé des délégués représentant

118 parlements nationaux, trois assemblées parlementaires et plusieurs organisations internationales, ont eu lieu au Palais du Parlement. Lors de la cérémonie inaugurale, le Président de la Roumanie, lon Iliescu, le Président du Sénat, Oliviu Gherman, le Président de la Chambre des Députés, Adrian Năstase, élu Président de la Conférence, et le sénateur lon Solcanu, Président du Groupe roumain de l'UIP, ainsi que le Président du Conseil interparlementaire, Ahmed Fathy Sorour, et le Sous-Secrétaire général des Nations Unies et représentant spécial pour les affaires publiques, Joseph Verner Reed, ont prononcé des allocutions d'ouverture.

Les ministres des Affaires étrangères, Teodor Meleşcanu, et du Travail et de la Protection sociale, Dan Mircea Popescu, ont pris la parole devant les participants au Débat général sur la situation politique, économique et sociale dans le monde et à la Réunion des femmes parlementaires. L'ordre du jour de la Conférence a compris trois sujets d'actualité: l'action parlementaire pour lutter contre la corruption; la mise en œuvre des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague; l'interdiction complète de tous les essais d'armes nucléaires.



Cérémonie inaugurale



Débat général

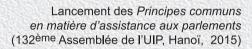


Cérémonie d'ouverture de la Réunion des femmes parlementaires

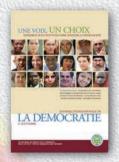
e Groupe interparlementaire roumain a pris une part active aux processus de réflexion visant à renforcer le rôle de l'UIP et son importance dans les relations avec les parlements membres et les Nations Unies, tout en assurant un ferme appui aux initiatives et projets de l'Union destinés à promouvoir la démocratie représentative à l'aide des parlements plus forts, et à consolider la dimension parlementaire des relations internationales.



«Représentation des minorités au Parlement roumain» - étude de cas (2010), projet conjoint de l'UIP et du PNUD







"Dans ses efforts pour trouver la définition la plus précise d'un parlement démocratique, l'UIP a identifié les suivantes caractéristiques indispensables: la représentativité, la transparence, l'accessibilité, la responsabilité et l'efficacité. La mesure dans laquelle un parlement intègre ces valeurs représente, sans aucun doute, le meilleur indicateur de la santé d'une société démocratique. Par conséquent, les parlements doivent réfléchir sérieusement au besoin permanent de se réformer en adaptant et en améliorant leurs modalités et procédures de travail, et en les faisant mieux connues et mieux comprises. La démocratisation, comprenant le renforcement de l'institution parlementaire, n'est pas une démarche ponctuelle, mais un processus permanent d'une importance capitale pour les jeunes démocraties, aussi comme pour les démocraties plus anciennes".

Déclaration au nom du Bureau exécutif du Groupe roumain de l'UIP, présentée en séance plénière du Sénat, à l'occasion de la première Journée internationale de la démocratie - 15 septembre 2008

Au cours des derniers 25 ans, outre leur participation dans les instances plénières de l'UIP, les parlementaires roumains ont occupé des postes dans les Bureaux des Commissions permanentes de la paix et la sécurité internationale et de la démocratie et les droits de l'homme, le Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires, l'ancien Comité de l'UIP pour le développement durable, et le Comité préparatoire de la première Conférence des Présidents des Parlements nationaux. En même temps, ils ont contribué, en tant que panélistes, orateurs principaux et rapporteurs, à plusieurs réunions interparlementaires régionales et internationales sur l'action parlementaire pour l'élimination des mines antipersonnel (1997); les mesures spéciales pour assurer l'égalité, y compris la discrimination positive (2001); la législation et les politiques nationales contre la traite des enfants (2003); l'adhésion à l'Union européenne - le rôle du Parlement (2004); la participation des minorités et des peuples indigènes à la vie politique (2010); la traite des êtres humains (2010); l'égalité de genre, l'éducation, la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (2011); la contribution des parlements aux travail du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (2014); les Objectifs de Développement Durable (2015).

En 2014 et 2015, le Parlement de la Roumanie a accueilli deux séminaires régionaux de l'UIP pour les pays de l'Europe centrale et orientale, qui ont examiné le rôle qu'incombe



aux parlements dans la traduction des engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales et dans la définition et la promotion des nouveaux Objectifs de Développement Durable.

Travaux du Séminaire sur la traduction des engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales (2014)



Séance d'ouverture du Séminaire sur les Objectifs de Développement Durable (2015)

Suite à l'adoption aux Nations Unies du Programme de développement pour l'après-2015, le Parlement de la Roumanie et l'UIP, sur l'initiative du député László Borbély, vice-président du Groupe interparlementaire roumain, ont convenu d'organiser conjointement à Bucarest, en avril 2016, un troisième séminaire régional ayant pour but la formulation des lignes concrètes d'action parlementaire pour atteindre les Objectifs de Développement Durable aux niveaux national, régional et mondial. À cette occasion, une séance plénière solennelle commune de la Chambre des Députés et du Sénat est convoquée pour adopter une *Déclaration sur les ODD*, et pour célébrer les 125 ans de participation roumaine à l'Union interparlementaire.

Les Secrétaires généraux et Secrétaires généraux adjoints de la Chambre des Députés et du Sénat ont participé aux travaux de l'ASGP - avec des contributions aux rapports et aux débats généraux, des communications et des documents d'information sur des aspects spécifiques de l'activité des deux Chambres - , ainsi que dans le Comité exécutif de l'ASGP.

Les **échanges bilatéraux** au niveau des Groupes nationaux ont inclus les visites des délégations du Groupe interparlementaire roumain en Chine, Thaïlande, Argentine et Venezuela (1991), Chypre (1995), Syrie (1998) et le Royaume-Uni (1998 et 2014), et des visites en Roumanie par les délégations du Groupe turc de l'UIP (1991), du Groupe australien de l'UIP (1994), du Groupe malaisien de l'UIP (2007) et du Groupe britannique de l'UIP (1994 et 2015).











Galerie de photos













Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence

















LE GROUPE ROUMAIN DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

elon les Statuts adoptés par la Chambre des Députés et le Sénat en 1990, le Groupe roumain de l'UIP, partageant pleinement les principes et les objectifs de l'UIP, appuie la participation des parlementaires roumains aux activités interparlementaires bilatérales et multilatérales, ainsi que leur collaboration active avec des parlementaires d'autres États, en vue de promouvoir les idéaux de la liberté et de la démocratie, le développement des institutions représentatives, la réalisation des aspirations de paix, de compréhension mutuelle et de coopération entre tous les peuples du monde, en concordance aves les objectifs poursuivis par les Nations Unies.

Le Groupe est composé de tous les membres du Parlement de la Roumanie, députés et sénateurs, auxquels s'ajoutent, en tant que membres honoraires, des anciens parlementaires roumains qui ont eu des contributions remarquables au travail de l'UIP.

Les principaux organes directeurs du Groupe sont: l'Assemblée générale, qui adopte/modifie les Statuts du Groupe, élit le Président et le Comité directeur du Groupe, approuve les rapports d'activité du Groupe; le Comité directeur, composé de vingt-cinq membres, dont la structure reflète la configuration politique du Parlement; le Comité élit le Bureau exécutif du Groupe, soumet aux Bureaux permanents de la Chambre des Députés et du Sénat des propositions concernant le programme d'activités et le budget du Groupe, les représentants du Groupe au Conseil directeur de l'UIP, la composition et le mandat des délégations roumaines aux Assemblées de l'UIP, l'établissement et la composition des Groupes parlementaires d'amitié; en même temps, le Comité prend toutes autres mesures jugées nécessaires pour la mise en œuvre des décisions et recommandations de l'UIP; le Bureau exécutif, composé du Président du Groupe, deux vice-présidents, deux secrétaires et un trésorier, assure la coordination des activités du Groupe, maintient les contacts avec d'autres Groupes nationaux, le Secrétariat de l'UIP, les institutions partenaires en Roumanie et à l'étranger, et prépare les travaux du Comité directeur et de l'Assemblée générale. Un Secrétariat technique assiste le Groupe dans le déroulement de ses activités, en facilitant son bon fonctionnement.





Bureau exécutif du Groupe interparlementaire roumain (au mois de janvier 2016):

Président: Député Ioan Stan Vice-présidents: Député Ionel Palăr

Député László Borbély

Secrétaires: Sénateur Dumitru Oprea

Député lon Cristinel Marian

Trésorier: Sénateur Şerban-Constantin Valeca

Le Groupe roumain de l'UIP, par le biais de son Comité directeur, lance et conduit les procédures relatives à la création des **Groupes parlementaires d'amitié** et l'établissement de leur structure, dimension et composition nominale. À la fin de la législature 2012-2016, dans le Parlement de la Roumanie il y a 91 Groupes parlementaires d'amitié, promoteurs du dialogue et des échanges parlementaires avec des pays du monde entier. Chaque Groupe est dirigé par un Bureau exécutif composé d'un président, d'un vice-président et un secrétaire. La structure de ces Groupes et de leurs Bureaux exécutifs est établie par des négociations entre les groupes politiques parlementaires, de manière à refléter la configuration politique du Parlement.



Depuis 2004, le Groupe roumain de L'UIP publie un *Bulletin d'information* semestriel qui présente des nouvelles sur le travail de l'UIP, les principales activités du Groupe roumain et des Groupes d'amitié, ainsi que des événements divers de diplomatie parlementaire avec participation roumaine, organisés sous l'égide des Nations Unies.



Publication realisée par le Secrétariat du Groupe roumain de l'UIP Sénate de la Roumanie, Palais du Parlement Calea 13 Septembrie no. 1-3, Sector 5, 050711 BUCAREST, Roumanie Tel: 004 021 311 32 23; Courriel: grui@senat.ro

